

PROCES-VERBAL 01

SUR L'OUVERTURE DES PLIS et SELECTION DES CANDIDATURES

(Appel d'offres ouvert)

A. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

OUV2

Ministère, collectivité territoriale ou établissement concerné : Commune d'AMILLY

Objet de la consultation :

CONCESSION DE SERVICE RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION COMMERCIALE DE MOBILIERS URBAINS NEUFS SUR LA COMMUNE D'AMILLY

Organe(s) et date(s) de parution de l'avis :

- BOAMP- Avis n° 22-50100 publié le 06/04/2022
- Profil Acheteur AWS – n° S-PF-1084396 publié le 06/04/2022
- Site internet de la Ville d'AMILLY du 06/04/2022

Date limite de réception des offres : 02/05/2022 – 23 h 00 reportée au 05/05/2022 – 23h00 par avis rectificatif publié le 28/04/2022.

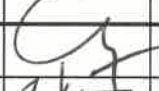



B. Composition et fonctionnement de la commission

OUV2

- La composition de la commission de délégation de service public et ses membres ont été désignés par délibération en date du 26 mai 2021.

Date(s) de la (des) réunion(s) : Mercredi 15 juin 2022 – 8 h 00

- Membres à voix délibérative : (placer le nom du Président en premier)

Nom, prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
M. Gérard DUPATY	Président		
M. Jacky ROLLION	Membre titulaire		
Mme Catherine FEVRIER	Membre titulaire		02.06.2022
M. Edmond SZEWCZYK	Membre titulaire		
M. Christophe BOUQUET	Membre titulaire		02.06.2022
M. Grégory GABORET	Membre titulaire		
Mme Sylvie FARNAULT	Membre suppléant		
M. Eric BONCENS	Membre suppléant		
Mme Nadine QUINTANA	Membre suppléant		
Mme Catherine CARRIAU	Membre suppléant		
M. Christian DAUNAY	Membre suppléant		

CCAP n°

du

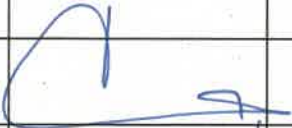

PV ouverture offres

page :

1 / 4

B. Composition et fonctionnement de la commission (suite et fin)**OUV2**

- **Membres à voix consultative** (Personnalités désignées pour leur compétence dans la matière qui fait l'objet de l'appel d'offres, représentant de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, etc... cf. notamment article 22-IV du code des marchés publics,)

Nom, prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
Mme Marie-Christine BREGERE-MAILLET	Trésorière Principale		02.06.2022
	Représentant du service en charge de la Concurrence		02.06.2022
M. Henri CHAVES	Directeur Général des Services		
Mme Coralie POINT	Directrice des services techniques aménagement du territoire et commande publique		

- Le quorum est atteint :

(Le quorum doit être atteint non seulement à l'ouverture de la séance mais encore lors des débats et du vote de la commission)

oui,

non.

La commission



peut,



ne peut pas, (rayer la mention inutile) valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission

Nom, prénoms, qualité des fonctionnaires chargés du secrétariat de la commission
M. BOURGEOIS Franck Gestionnaire de Marchés Publics – Secteur marchés publics

(Les personnes chargées du secrétariat de la commission n'ont ni droit de vote ni droit de participation aux débats)

C. Exposé des motifs**OUV2****Description des pièces reçues**

1°) Voir annexe 1 – Registre des dépôts : 04 plis remis dans les délais, une offre hors délais.

2°) Voir annexe 2 – Relevé des pièces administratives et techniques

D. Décision du Président de la Commission de délégation de service public après avis de la commission ou décision de la commission**OUV2****Avis de la commission**

1°) La remise des plis est soumise, par le code de la commande publique et par le règlement de la consultation, à des règles de forme et de délais dont le respect conditionne la régularité de la procédure.

Décision du Président de la Commission de délégation de service public

1°) Après l'ouverture des plis par le Représentant légal du Pouvoir Adjudicateur, et vérification de conformité des pièces administratives fournies par le candidat par le service Technique Aménagement du Territoire et Commande Publique, la commission a déclaré :

Date limite de remise des offres : 05/05/2022 23h00 dernier délai

Dépôt(s)	Nom et adresse du candidat	Dépôt le	Décision	Observations
01	GIROD Médias 39400 Morbier	05/05/2022 à 10 :18	DR	DR- Dépôt remplacé par le candidat
02	GIROD Médias 39400 Morbier	05/05/2022 à 10 :39	DR	DR- Dépôt remplacé par le candidat
03	GIROD Médias 39400 Morbier	05/05/2022 à 16 :34	Admis	
04	Philippe VEDIAUD Publicité 95270 Chaumontel	05/05/2022 à 18 :53	Admis	
Plis Hors-délai				
05	MEDIALINE 14650 Carpiquet	05/05/2022 à 23/48	Refusé	HORS DELAI

voir tableaux - annexe 2-1 – Ouverture des plis et relevé des pièces administratives et techniques
2-2 Examen des candidatures

E. Désignation des membres de la commission ayant demandé inscription de leur avis au procès-verbal de la séance de la commission **OUV2**

(Les avis constituent des annexes sur papier libre jointes au présent procès-verbal.)

Sans objet

F. Pièces dont l'ensemble constitue le P.V. de la Commission et ses annexes **OUV2**

Annexe 1 - Registre des dépôts
Annexe 2-1 – Ouverture des plis et relevé des pièces administratives et techniques
Annexe 2-2- Examen des candidatures

G. Rubrique libre **OUV2**

Sans objet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20220928-DEL0632022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2022

Publication : 06/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation